

## La santé des entreprises en Aquitaine Un tissu économique dominé par les TPE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, on dénombre **189 322 établissements en Aquitaine** dans l'ensemble des activités marchandes non agricoles (hors administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), soit une augmentation de + 5,3% du nombre d'établissements aquitains par rapport à 2010.

L'Aquitaine arrive en 2011, tous secteurs confondus, à la 4<sup>e</sup> place des régions françaises en termes de nombre d'établissements derrière l'Île-de-France (23 %), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (10 %) et Rhône-Alpes (10 %).

Nombre d'établissements selon la taille et le secteur d'activité en Aquitaine

Secteur d'activité*	0	1 à 9	10 à 49	50 à 249	plus de 250	Total	évolution 2010/2011	Part en France
Industrie	9 496	5 784	1 911	427	68	17 686	8,0 %	5,7 %
Construction	18 124	10 221	1 592	155	3	30 095	4,4 %	6,0 %
Commerce	37 841	25 728	4 640	567	50	68 826	2,5 %	5,3 %
Service	51 023	19 008	2 254	379	51	72 715	7,7 %	4,9 %
<b>Total</b>	<b>116 484</b>	<b>60 741</b>	<b>10 397</b>	<b>1 528</b>	<b>172</b>	<b>189 322</b>	<b>5,3 %</b>	<b>5,3 %</b>

\* hors agriculture et hors administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.  
Source : Insee, Sirene au 1<sup>er</sup> janvier 2011

### Note méthodologique :

1. *Établissement* : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.
2. *Entreprise* : la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

## 61,5 % des établissements en Aquitaine n'ont aucun salarié

### Cette part atteint 70% dans les services

Seulement 6 % des établissements aquitains emploient plus de 10 salariés. Cette proportion est inférieure à la moyenne nationale (7 %) qui elle-même, est faible par rapport à d'autres pays européens plus industrialisés comme l'Allemagne, par exemple.

Notons que dans l'industrie, la taille des établissements est légèrement plus importante. Parmi les 172 établissements aquitains de plus de 250 salariés, 40 % relèvent de l'industrie.

## Le tertiaire demeure le secteur prédominant

Trois quarts des établissements relèvent du secteur tertiaire en Aquitaine. Les activités du commerce, restauration et hébergement, de transport et de services divers concentrent plus de la moitié des établissements.

Dans l'industrie, parmi les secteurs qui comptent le plus d'établissements, on note la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, le secteur du bois-papier, l'imprimerie ainsi que la fabrication et réparation de machines.

## Édito

Fort de près de 190 000 établissements productifs, le tissu économique aquitain est **créateur de richesses** : la valeur ajoutée (77 milliards d'euros) a progressé de manière plus rapide en Aquitaine qu'en France ; les dépenses de recherche, les demandes de brevets sont dans une tendance haussière, montrant ainsi les efforts des entreprises pour innover et s'adapter en permanence aux exigences du marché.

L'Aquitaine, à l'instar des régions littorales et du sud, fait partie **des régions créatrices d'emplois** (+ 10 % au cours des dix dernières années), ceci grâce à l'effort des PME qui ont porté cette dynamique.

Pourtant, de nombreux signaux montrent que **ces entreprises sont aujourd'hui fragilisées** : hausse du chômage, ralentissement des créations d'établissements, baisse des marges, etc

Pour répondre aux demandes d'un marché en permanente mutation, elles doivent sans cesse investir, se développer, s'adapter, se restructurer, et si nécessaire, chercher des alliances pour atteindre la taille critique indispensable pour faire face à la mondialisation et exporter davantage.

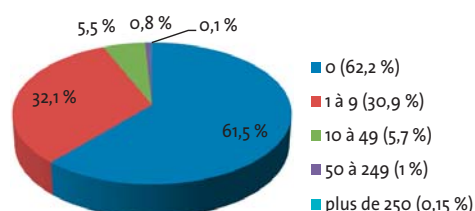
Dans ce contexte conjoncturel délicat, l'objectif des CCI d'Aquitaine est clair : être au plus près des entreprises sur l'ensemble des territoires aquitains afin de les aider à renforcer les deux piliers de leur développement : **l'innovation et l'international**.

Laurent Courbu

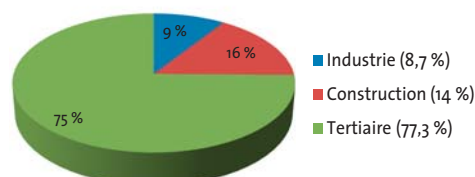
Président de la CCIR Aquitaine

Répartition des établissements en Aquitaine \*

selon la taille



selon le secteur d'activité



# Une dynamique entrepreneuriale

## En 2011, ralentissement de créations d'établissements ...

Avec 35 274 nouveaux établissements (contre 37 125 en 2010), l'Aquitaine représente 5% du total de créations/reprises de la France en 2011. La région affiche le même taux de création/reprise que la moyenne nationale (9 % hors auto-entrepreneur).

L'année 2011 est marquée par un ralentissement des créations d'établissements en Aquitaine (- 5%) par rapport à 2010, lié à la baisse des créations d'auto-entrepreneurs (- 12%).

La création/reprise d'établissements en Aquitaine en 2011

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine	France	Aquitaine/France
Nombre de création - reprise	3 948	17 630	4 242	2 905	6 549	35 274	706 893	5 %
hors auto-entrepreneurs	2 045	9 008	2 334	1 534	3 647	18 568	415 172	4 %
Taux de création - reprise (%)	15 %	18 %	17 %	14 %	14 %	16 %	16 %	
hors auto-entrepreneurs (%)	8 %	9 %	10 %	7 %	8 %	9 %	9 %	
Densité de création - reprise	95,4	121,8	110,5	87,6	100,1	109,1	112,6	
hors auto-entrepreneurs	49,4	62,2	60,8	46,2	55,7	57,5	66,1	
Evolution 2010/2011 (%)	-6 %	-2 %	-5 %	-13 %	-7 %	-5 %	1,6 %	

Source : INSEE

Les créations d'établissements diminuent fortement dans l'ensemble des départements aquitains en 2011, et plus particulièrement dans le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques (respectivement - 13 % et - 7 %).

### → La quasi-totalité des créations se fait sans salarié

90 % des nouveaux établissements de 2011 se créent sans salarié. La création d'entreprise répond tout d'abord à la nécessité d'assurer le propre emploi de l'entrepreneur. Seulement 7 % des établissements créés emploient un à deux salariés au démarrage de leur activité.

### → Les créations concernent essentiellement les activités tertiaires

Les créations se réalisent surtout dans les activités du commerce et de la restauration (30 %), les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (17 %) ainsi que dans les travaux de construction spécialisés (15 %).

En 2011, suite à la crise économique, la quasi-totalité des secteurs accuse un recul du nombre total de créations d'établissements. L'industrie est le secteur le plus touché avec un recul de - 19% par rapport à 2010.

## ...et réduction des défaillances d'entreprises.

En 2011, en Aquitaine, **2 674 entreprises ont ouvert une procédure pour défaillance** (soit une procédure de redressement, soit une liquidation judiciaire). Ce nombre diminue de 4 % par rapport à 2010.

Les activités de commerce-hébergement-restauration (40 %), et de la construction (25 %) concentrent la majorité des défaillances de la région. L'industrie, qui représente 8 % du nombre de défaillances, enregistre une progression en 2011.

Le nombre de défaillances d'entreprises diminue en Gironde (-11 %) et dans les Landes (- 6%). Dans les Pyrénées-Atlantiques et le Lot-et-Garonne, les défaillances ont augmenté (10 % et 12 % respectivement) par rapport à 2010. En Dordogne, le nombre de défaillances reste stable.

Défaillances d'entreprises en Aquitaine en 2011\*

	Aquitaine	Aquitaine / France (en %)
Industrie	218	5,8
Construction	675	5,0
Commerce-transport-hébergement et restauration	1 079	5,6
Services aux entreprises	460	4,9
Services aux particuliers	242	5,5
<b>Total</b>	<b>2 674</b>	<b>5,3</b>

\*Champ : données brutes en date de jugement. Sources : Insee; Bodacc.

## La création et la reprise d'établissements ressortissants des CCI d'Aquitaine

Note méthodologique : Les statistiques ci-après concernent les établissements ressortissants des CCI d'Aquitaine, hors auto-entrepreneurs. Le terme « ressortissant » désigne tout établissement inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés et qui peut bénéficier des services des CCI. Les statistiques suivantes couvrent l'ensemble des activités marchandes hors agriculture : commerce, industrie, services ainsi que les créations et les reprises.

**15 287 établissements qui relèvent des CCI d'Aquitaine ont été créés/repris en 2011 enregistrant une baisse de - 7% par rapport à 2010** (16 475 établissements créés/repris). Cette diminution s'observe essentiellement dans l'industrie (- 3 points).

La création/reprise d'établissements ressortissants des CCI d'Aquitaine selon le secteur d'activité

Secteur d'activité*	Dordogne	Bordeaux	Libourne	Landes	Lot-et-Garonne	Bayonne Pays Basque	Pau Béarn	Aquitaine
Commerce	613	2 459	265	770	495	685	576	5 863
Industrie	315	1 053	140	78	282	283	377	2 528
Service	618	3 136	267	704	506	859	779	6 869
<b>Total</b>	<b>1 546</b>	<b>6 648</b>	<b>672</b>	<b>1 552</b>	<b>1 283</b>	<b>1 827</b>	<b>1 732</b>	<b>15 260</b>

Source : CCI d'Aquitaine. Traitement : CCIR Aquitaine

\*27 établissements n'ont pas déclaré leur secteur d'activité : 11 sont localisés dans les Landes, 2 à Libourne, 10 à Bayonne et 4 dans la circonscription de Pau.

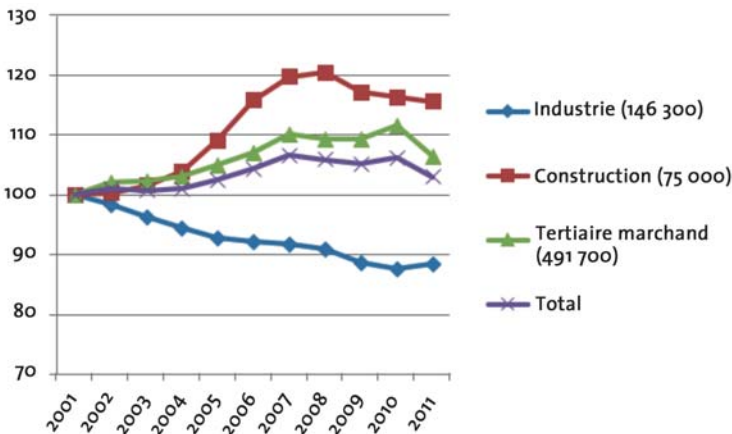
# L'évolution et les besoins d'emplois salariés

**713 100 emplois salariés au 31 décembre 2011** (hors agriculture, et hors administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), soit 5 % du total métropolitain. Le troisième et le quatrième trimestre de cette année ont enregistré une baisse de - 0,1% puis - 0,2%.

## Une évolution différenciée de l'emploi

L'emploi aquitain a progressé de 2001 à 2003, année au cours de laquelle il a enregistré une baisse de - 0,3% (soit - 2 174 emplois). Cet emploi est reparti à la hausse de 2004 jusqu'à 2008, date du début de la crise économique. Au cours des 3 dernières années, l'emploi a subi un recul de - 3%<sup>1</sup>.

Evolution de l'emploi salarié dans le secteur marchand en Aquitaine (2001-2011)



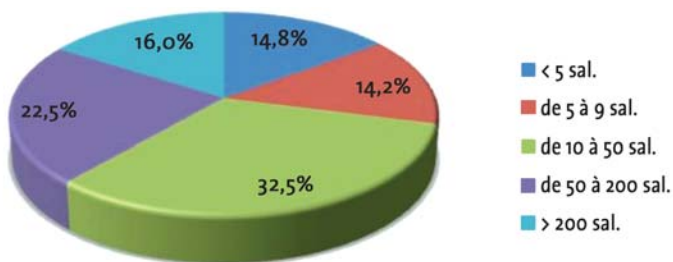
Source : Insee  
\*le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'emplois salariés en 2011

Sur l'ensemble des dix dernières années, les secteurs qui ont vu leur effectif décroître appartiennent surtout à l'industrie. L'industrie aquitaine a subi un recul de 12 % de ses effectifs entre 2001 et 2011, soit 19 272 postes. A l'inverse, les créations de postes ont été particulièrement dynamiques dans les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien, la restauration-hébergement, les services en général et la construction.

→ Les établissements de moins de 200 salariés concentrent 84 % du total des emplois salariés en 2010.

Les établissements de 10 à 50 salariés concentrent 32,5% de l'emploi salarié généré dans la région.

Répartition des établissements par tranche d'effectifs salariés en Aquitaine \*

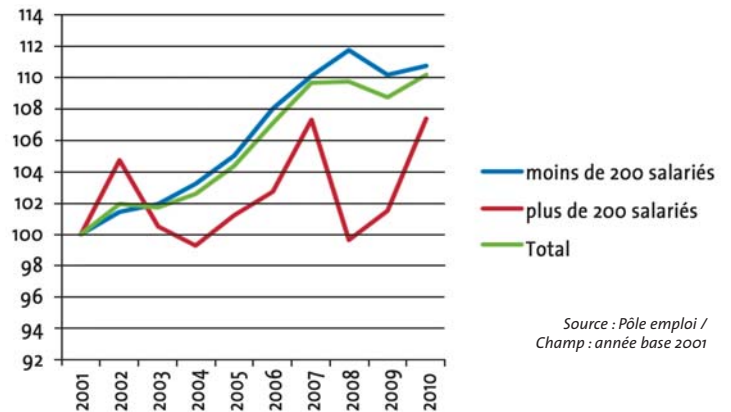


Source : Pôle emploi- 2010  
\*champ : établissements cotisant à l'assurance chômage à fin 2010 hors secteur agricole. Etablissements de 1 salarié et plus.

<sup>1</sup> Hors agriculture, et hors administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.

→ Les établissements de moins de 200 salariés sont plus créateurs d'emplois depuis 10 ans

Evolution de l'emploi salarié en Aquitaine selon le nombre de salariés (2001-2010)



Source : Pôle emploi / Champ : année base 2001

## Une légère hausse des intentions d'embauche des PME

L'enquête « Besoins en main-d'œuvre » publiée par Pôle emploi en mai 2012 montre que la **proportion d'établissements envisageant au moins une embauche en 2012 s'établit à 18,3%**, contre 18,6 % en 2011.

Les employeurs aquitains **prévoient 100 700 recrutements, soit 3 % (3 000 projets) de hausse par rapport à 2011.**

Les établissements de moins de 10 salariés sont à l'origine de 47 % des besoins en main-d'œuvre, contre 54 % en 2011 et 57 % en 2010, la hausse étant portée par les plus grandes entreprises (notamment les plus de 200 salariés).

En 2012 comme en 2011, 58 % des besoins en main-d'œuvre se concentrent dans les activités de services. Les principaux viviers d'emplois sont l'hôtellerie-restauration (17 % des projets), le secteur sanitaire et social (12 %) et les services scientifiques et techniques (11 %) ; cette répartition est globalement conforme aux résultats de l'an dernier.

Dans l'industrie, les projets de recrutement progressent de 22 % ; sont concernées en premier lieu les industries extractives, l'énergie et la gestion des déchets (+265 projets) et la métallurgie (+215).

40,7 % des projets de recrutement sont jugés difficiles par les employeurs, soit une augmentation de 4,7 points par rapport à 2011.

Intentions d'embauche en 2012 par taille d'établissement en Aquitaine



Source : Pôle emploi- 2010 / \*champ : établissements cotisant à l'assurance chômage à la fin 2010 hors secteur agricole. Etablissements de 1 salarié et plus.

# Performances économiques des PME aquitaines

## Une valeur ajoutée de 77,6 milliards d'euros

En 2010, la valeur ajoutée aquitaine s'élève à 77 553 millions d'euros courants, soit 6,5 % de la valeur ajoutée de la France hors Ile-de-France et 4,5 % de la France métropolitaine.

Entre 2009 et 2010, cette valeur ajoutée régionale s'est accrue de 2,8 %, soit un rythme supérieur à celui de la France de province (+2,2 %) et la France métropolitaine (+1,9 %).

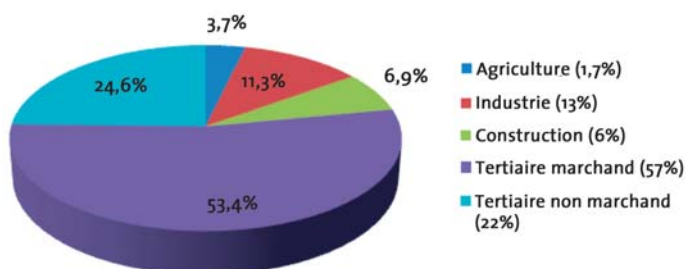
Le secteur tertiaire génère, en 2010, 78 % de la valeur ajoutée aquitaine (80% pour la France).

L'industrie représente 11,3 % de la valeur ajoutée régionale, soit 4,1 % de la valeur ajoutée industrielle en France métropolitaine. Cette part est en légère baisse par rapport à 2009 (11,6 % du total en 2009).

La contribution du secteur de la construction à la valeur ajoutée régionale (6,7% en 2010) diminue de manière importante par rapport à 2009 (7,5 % en 2009).

L'agriculture contribue pour 3,7 % à la valeur ajoutée régionale en 2010 et confirme l'Aquitaine à la 2ème place des régions agricoles françaises.

Valeur ajoutée par secteur d'activité (2010)\*



Source : Insee  
\*Le chiffre entre parenthèses représente le % pour la France

## 37% des exportations régionales réalisées par 3/4 des PME<sup>2</sup>

Plus de 10 800 exportateurs aquitains ont été recensés par les Douanes en 2011.

Les résultats des entreprises aquitaines à l'export sont différenciés selon la taille :

- les petites et moyennes entreprises sont les plus nombreuses et représentent 78 % des entreprises exportatrices régionales. Toutefois, elles ne réalisent que 37 % des exportations régionales.
- les entreprises de taille intermédiaire ne représentent que 4 % du total et réalisent 39 % des exportations régionales.

### Répartition des entreprises exportatrices aquitaines selon le nombre de salariés

	part des exportations	Nombre de sociétés
TPME : de 0 à 249 salariés	37 %	8 392
ETI : de 250 à 5 000 salariés	39 %	449
GE : 5 000 salariés et plus	16 %	38
Non définies	9 %	1 948

Source : Douanes / commerce international de l'Aquitaine en 2011 (CCIR Aquitaine)

Parmi les petites entreprises exportatrices en Aquitaine, 38 % sont dans la filière des industries agroalimentaires et 36 % dans la filière des vins.

**Les secteurs d'activité qui ont vu les exportations s'accroître en 2011 :** les produits issus de la culture et de l'élevage (+ 36%), l'exportation de boissons – vin (+ 31%), les produits sidérurgiques (+ 24%), les produits chimiques de base, les plastiques (+ 17%) et les articles d'habillement (+ 3%).

**Les secteurs d'activité qui ont vu les exportations se réduire en 2011 :** les secteurs de la construction aéronautique et spatiale ainsi que les équipements pour automobile, malgré leur importance économique dans le poids total des exportations de la région Aquitaine (17 % et 3 % respectivement), ont subi un affaiblissement (de - 8% et - 1% respectivement) des échanges commerciaux. Les résultats relevés pour le secteur des produits pharmaceutiques en Aquitaine (- 73%) montrent un ralentissement plus marqué, qui peut être aussi observé dans le contexte national (- 7% en France).

## Le crédit d'impôt recherche : un dispositif attractif pour les PME

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est depuis 2008, la première source de financement public des dépenses de R&D des entreprises. C'est aussi le soutien à la R&D qui touche chaque année le plus grand nombre d'entreprises, notamment de petites et très petites entreprises.

Le bilan 2010 du CIR confirme l'attractivité de ce dispositif pour les entreprises : **en Aquitaine, 448 entreprises ont été bénéficiaires du CIR en 2010, ce qui représente un nombre 2,3 fois plus important qu'en 2005.**

La distribution régionale du CIR correspond largement à celle des dépenses déclarées et, au-delà, à celle des dépenses de R&D des entreprises.

Les dépenses déclarées au CIR par l'Aquitaine représentent 1,4 % du total, soit une augmentation de 0,2 point par rapport à 2005, date de la mise en place du dispositif.

Crédit impôt recherche	2005		2010	
	Aquitaine	France	Aquitaine	France
Nombre de déclarants	250	7 402	596	17 710
Nombre de bénéficiaires	192	5 430	448	12 858
Part du nombre de bénéficiaires, %	3,5	100	3,5	100
Part dans les dépenses déclarées au CIR, %	1,2	100	1,4	100
Part dans le total du CIR, %	1,2	100	1,1	100

Source : Base GECIR mai 2012, MESR-DGRI-C1

<sup>2</sup> Les comptages d'entreprises se rapportent à l'ensemble des sociétés qui exportent à partir de la région/du département, que leur siège soit dans cette région ou non. En outre, une entreprise peut exporter à partir de plusieurs régions/départements (non-additivité des comptages entreprises).



## La recherche et le développement portés par les entreprises aquitaines

L'Aquitaine a investi, en 2009, **1,29 millions d'euros en dépenses de R&D soit 1,5 % du PIB national**. L'effort d'investissement en R&D est, en grande mesure, porté par les entreprises aquitaines. Les investissements des entreprises dans la R&D correspondent à environ 1 % du PIB régional.

### Dépenses et effectifs en R&D en Aquitaine (2009)

	Dépenses*	Effectif
Organismes publics	453	5 601
Entreprises	839	7 707

Source : eurostat (\*En millions d'euros)

En Aquitaine, **441 demandes de brevets** ont été publiées, en 2011, par la voie nationale selon l'origine de la résidence des inventeurs (soit une augmentation de 11,4 % par rapport à 2010). Source : INPI.

La demande de brevet en Aquitaine a été plus importante dans les secteurs de l'énergie, l'informatique, la physique (techniques de mesure), les technologies médicales et produits pharmaceutiques, le BTP, les techniques industrielles/transport et la chimie/métallurgie.

Les entreprises industrielles sont celles qui déposent le plus de brevets.

Les PME aquitaines sont fortement impliquées dans les pôles de compétitivité et les grappes d'entreprises (clusters) aux côtés des grandes entreprises, des acteurs de la formation et de la recherche. Ceci s'inscrit dans une politique de recherche, d'innovation et de compétitivité et crée une dynamique d'ancrage territorial.

## Un important tissu de sous-traitants liés aux grands donneurs d'ordres

Selon Cotraitel<sup>3</sup>, en 2012, l'Aquitaine **compte 428 entreprises de sous-traitance industrielle** représentant **27 445 emplois**.

En Aquitaine, la sous-traitance industrielle est particulièrement importante dans les secteurs de l'aéronautique/spatial/défense, l'électronique, l'automobile, la mécanique, le travail des métaux et les biotechnologies. En revanche, on la trouve peu dans la chimie/pharmacie et le bois/papier.

## En Aquitaine, 64,7% des entreprises adhérentes des pôles de compétitivité sont des PME.

D'après la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale)\*, 171 des 264 établissements existants dans les pôles de compétitivité en Aquitaine en 2010, sont des PME, soit 64,7 %.

\*Pour plus de détails, voir le tableau de bord des pôles de compétitivité (édition 2011)

## Un ralentissement d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2012

L'enquête réalisée par les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine auprès de 1 300 chefs d'entreprise en juin 2012, montre que l'activité des entreprises subit une détérioration au 1<sup>er</sup> semestre 2012.

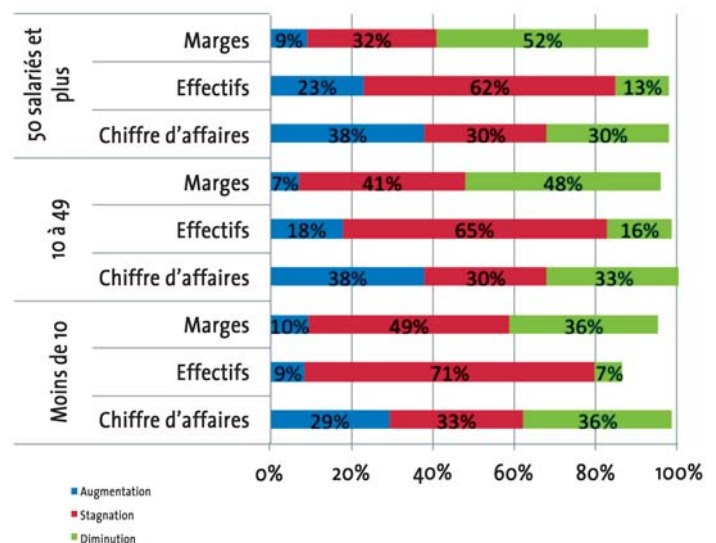
Les chiffres d'affaires diminuent (pour 35 % des entreprises), surtout dans le BTP et le commerce. Les marges sont en baisse pour près de 40% des chefs d'entreprises. Cependant, des signes positifs demeurent :

- 37 % des entreprises ont déclaré avoir investi.
- les effectifs se maintiennent (81 % des entreprises affirment que les effectifs restent stables).
- la hausse des prix d'achat se stabilise.

Par taille d'établissement, il est intéressant de noter que :

- Les entreprises de moins de 10 salariés sont moins nombreuses à avoir investi au premier semestre 2012 (34 %). A l'inverse, les entreprises de 10 à 49 salariés déclarent avoir investi au cours de cette période. Cette part est de 38 % pour les entreprises de plus de 50 salariés.
- Alors que près de 40 % des dirigeants d'entreprises de plus de 10 salariés déclarent une augmentation de leur **chiffre d'affaires**, cette part n'est que de 29 % pour les entreprises de moins de 10 salariés.
- Les entreprises de plus de 10 salariés ont davantage été touchées par l'érosion de **marges** (52 % pour 50 salariés et plus, 36 % pour les moins de 10).
- Concernant les **effectifs**, les difficultés des entreprises de moins de 10 salariés se font davantage ressentir : seules 9 % d'entre elles ont déclaré une augmentation de leur effectif salarié. Cette part atteint 18 % pour les entreprises de 10 à 49 salariés et 23 % pour celles de 50 salariés et plus.

### Répartition par taille d'entreprises (%)\*



\*Les sommes peuvent être inférieures à 100% à cause de l'absence de réponse d'un certain nombre d'entreprises.  
Source : note de conjoncture des CCI d'Aquitaine juin 2012.

<sup>3</sup> Cotraitel est le répertoire des entreprises de sous-traitance, outil de mise en relation donneur d'ordre/sous traitant, réalisé par les Chambres de commerce et d'industrie de Région. Pour en savoir plus : <http://www.cotraitel.com/>

<sup>4</sup> Note de conjoncture des CCI d'Aquitaine.

# Les relations entreprises/ banques

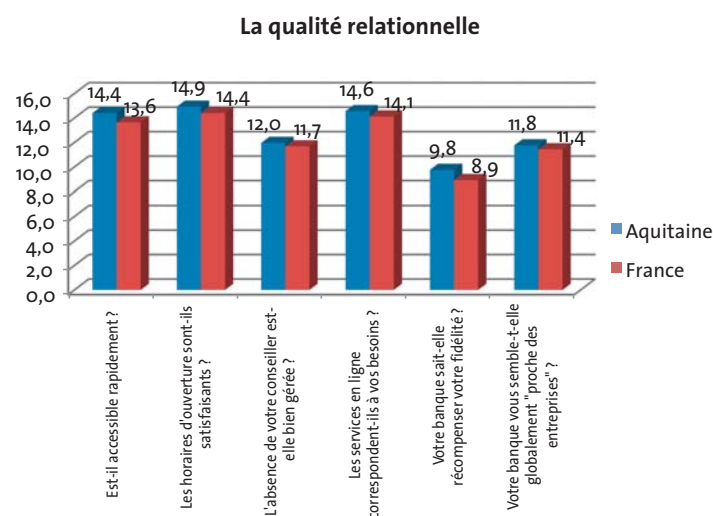
Dans le cadre d'un partenariat entre CCI France, Challenges et le groupe aquitain Base 10, sur la base de son outil Evalbank développé en ligne, une enquête sur le thème des relations entreprises/banques a été menée auprès d'un **échantillon national représentatif de 1 269 entreprises** du 24 avril au 29 mai 2012.

L'enquête était composée de treize questions relatives à la qualité de la relation de l'entreprise avec la banque et son conseiller clientèle, à la tarification et à l'accès au crédit. Cette enquête a été réalisée dans un contexte économique complexe où l'accès au crédit est souvent déterminant, tant pour traverser des difficultés que pour financer de nouveaux projets.

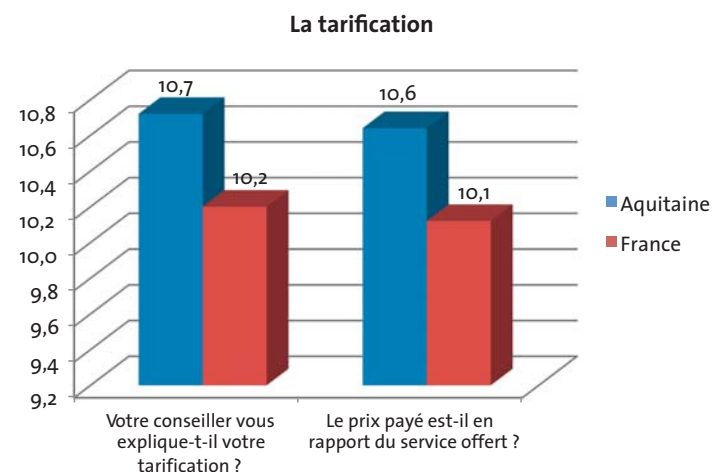
Les CCI d'Aquitaine ayant contribué à cette enquête, il est apparu opportun de pouvoir mesurer la qualité des relations entre entreprises et banquiers au plan régional et de le comparer avec la tendance nationale.

Les **225 dirigeants d'entreprises aquitaines** qui ont répondu semblent être **plutôt satisfaits de la relation avec leur banque** (avec une moyenne globale de 12,44 pour l'Aquitaine contre 11,88 en France). Le **point le plus sensible de cette relation reste les conditions tarifaires**. En revanche, l'accès au crédit est plutôt facilité.

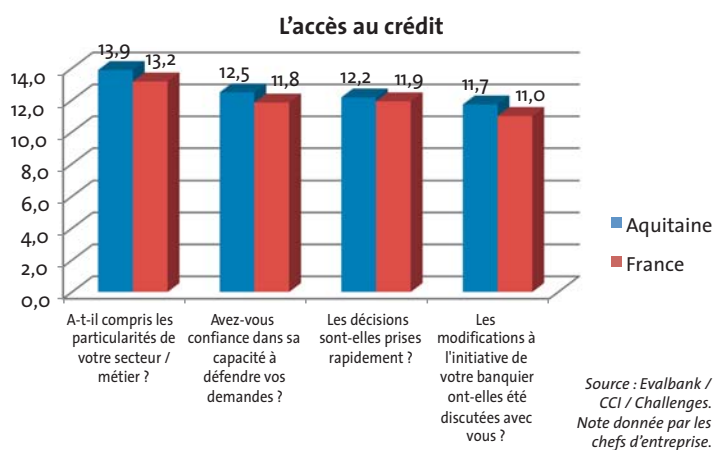
**La qualité relationnelle** a obtenu la meilleure moyenne parmi les catégories analysées (12,88 en Aquitaine, 12,4 au plan national). Les entreprises considèrent que l'accès à leur conseiller, les horaires d'ouverture et les services en ligne méritent une note supérieure à 14. En revanche, les entreprises ont exprimé un mécontentement en ce qui concerne la récompense pour leur fidélité (avec une note moyenne de 9,8).



**La tarification** a remporté une note moyenne mitigée de 10,68 (contre 10,2 au plan national). Les entreprises n'estiment pas suffisamment claires les informations données par leur conseiller (avec une note moyenne de 10,72). Par ailleurs, le prix payé n'est pas toujours conforme au service offert (note 10,64).



**L'accès au crédit** est perçu par les entreprises aquitaines plutôt favorablement avec une moyenne globale de 12,56 (12 en France). Ceci est lié à une relative bonne connaissance des problématiques du secteur (avec une note de 13,88). Cependant, les chefs d'entreprise estiment que le banquier a peu discuté des initiatives prises (avec une note de 11,72), notamment concernant les taux, garanties, rupture de lignes, etc.



La « **note de cœur** » (relative à la question recommanderiez-vous cette banque ?) a obtenu une note moyenne de 12,44 en Aquitaine (12,14 en France). Les notes varient entre 15,52 pour la meilleure banque et 9,52 pour la banque moins recommandée par les chefs d'entreprises. En Aquitaine, trois banques sur les 10 citées obtiennent une note inférieure à la moyenne. Au plan national, aucune des banques n'enregistre une note globale inférieure à la moyenne.